Bobattage dimanche 12, au café de l'Hôtel de Ville. Prix du billet 0,50 ; le jeu se fera au plus haut et plus bas nombre ; nombreux lots à chacune des séries.

Etat civil. — Publication : François Rasson, lainier, rue de Roubaix, 142 et Agnès Lamon, s. p., rue Carnot, 90.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Louis DHOOP-BURGGRAEVE, ses enfants et toute la famille très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues à la suite du décès de

Madame Veuve Désiré DHOOP
née Louise TANGHE

adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances et rappellent que l'Obit du Mois sera célébré le Samedi 4 Juin à 9 h., en l'Eglise Sainte-Anne à Tourcoing.

3340

HALLUIN

Encouragement national aux Familles nombreuses. — Les bénéficiaires de l'encouragement national aux familles nombreuses, touchant par mois, sont invités à se présenter chez M. le Percepteur, 41, rue du Midi, samedi 4 juin courant de 9 à 12 h., munis de leur carte d'identité pour toucher leur allocation du mois de mai 1938.

DISQUES Grand choix - Dernières nouveautés - DE RUYCK 128, Grande-Rue, Roubaix

A la Concordia-Harmonie. — Ce vendredi au Café de la Mairie à 19 h. 30, répétition générale.

Société l'Avant-Garde. — Au parc municipal des Sports, ce soir pour les adultes (garçons) répétition de gymnastique à 18 h. 30.

Harmonie « La Fraternelle ». — Ce vendredi à la maison du Peuple, de 18 à 20 h., cours gratuit de solfège et d'instruments.

Service des Eaux. — Les abonnés du Service des Eaux qui n'ont pas encore réglé leur fourniture d'eau et travaux de fontainerie, sont priés de s'acquitter dans le plus bref délai à la Recette Municipale.

RONCQ

UN BAL DU GROUPE « FORCE ET SANTE »

Samedi 4 juin, à partir de 18 h., cette belle société locale d'éducation physique pour fillettes, organise un bal de famille au profit de sa caisse de secours.

Au cours de cette fête, une tombola gratuite sera tirée.

Nombreux seront les amis et sympathisants qui voudront, par leur présence à cette soirée, encourager cet actif et charmant groupe local.

LA DUCASSE DU CENTRE

Avec les fêtes de la Pentecôte, s'ouvrira à Roncq-Centre, la première ducasse annuelle. Sur la place Jean Jaurès, se sont installées des baraques et attractions foraines, particulièrement nombreuses, cette année et si le beau temps veut la favoriser, cette fête connaîtra un beau succès.

La société des Accordéonistes Roncquois donnera un bal salle du Café du Centre, dimanche dès 17 heures.

Une audition de la Philharmonie. — A l'occasion de la fête de la Pentecôte (ducasse du Centre) l'excellente Philharmonie Roncquoise se fera entendre en l'église Saint-Piat, dimanche 5 juin, à 10 heures. Le programme suivant sera exécuté :

A la France, marche de Weilliam Romsberg; Lakmé, fantaisie arr. par J. Bouchel ; Chanson de Printemps, de Mendelssohn; l'Eclaireur, marche de G. Allier.

La retraite. — A l'occasion de la ducasse, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts les nuits des 4, 5 et 6 juin.

Pinsons. — Concours de pinsons chez Commeyne Achille (Café des Grenadiers belges) rue Henri Barbusse, dimanche 5 juin, pose 8 heures.

Coqs. — Au Café du Grenadier belge, samedi 4 à 17 h., concours de deux coqs 150/500, même local. Le lundi de la Pentecôte un 3/5 pour 500 fr., paire de plaisirs à 100 fr. Les Grenadiers et leurs amis contre Defranc, Pied-de-Bœuf, Tourcoing et la Belgique. Mise au parc à 17 heures.

Encouragement National aux Familles Nombreuses. — Les bénéficiaires de l'allocation d'Encouragement National aux Familles Nombreuses qui reçoivent habituellement cette allocation chaque mois, sont priés de se présenter à la perception d'Halluin le samedi 4 juin de 9 h. à midi en vue de toucher l'allocation qui leur est due pour le mois de mai.

A. C. « Embusqués de l'Avant ». — Pour les Anciens Combattants et victimes de la guerre « Embusqués de l'Avant » permanence samedi 4 juin à 18 h., au café Vve Vandamme, rue de Lille, 193.

Harmonie Ouvrière. — A la Maison du Peuple, ce vendredi à 19 h. 30, répétition générale.

Ducasse de la Pentecôte. — L'Administration Municipale, en accord avec les forains, a décidé que la ducasse s'ouvrirait cette année le samedi. Elle espère que cette msure sera très bien accueillie par la population, qui pourra ainsi profiter du jour de congé hebdomadaire pour se rendre à la ducasse.

MOUVAUX

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS

Pour la manifestation à Roubaix le dimanche 5 juin, rassemblement au siège, rue de Roubaix, à 9 h. Un voyage à Lorette est organisé pour le 26 juin ; prix de l'autobus, 20 fr. par personne. Il reste quelques places disponibles.

Commission municipale. — Ce vendredi, 20 h., à la mairie, réunion de la commission administrative du bureau de bienfaisance.

Aux débitants de boissons. — Les débitants de boissons qui désireraient bénéficier des primes allouées par la Municipalité pour l'organisation de jeux populaires à l'occasion du 14 juillet doivent en aviser la demande par écrit à la Mairie, avant le 25 juin, dernier délai.

Caisse d'Epargne. — Le bureau sera ouvert à la mairie, samedi 4, de 14 à 16 h. 30, pour toutes opérations. Administrateur de service : M. Kléber Malfait.

Cercle Symphonique Mouvallois. — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, il n'y aura pas de répétition dimanche.

Amicale Sportive Mouvalloise. — Ce vendredi, au siège, de 19 h. à 20 h., répétition pour les pupilles et de 20 à 22 h. pour les adultes.

Boules. — Tournoi du Repos des Chasseurs, 313, rue du Congo. Résultats du 29 mai. Eq. « Les Joyeux du Café de l'Hôtel (Ct G. Léon bat éq. Babilone à Flers (Ct Maliquet) ; Equipe Beau Bouquet (Ct P. Prouvost) bat éq. « Les Ça-Va-Seul du Razen (Ct Vansprangbe). En finale éq. Beau Bouquet bat éq. « Les Joyeux du café de l'Hôtel ». Dimanche 5 juin. Relâche.

Les Manilleurs des Platanes. — Dimanche 5, à 20 h., réunion générale au siège.

Les Amis des Platanes. — Dimanche 5, à 20 h., réunion générale au siège.

Etat civil. — Naissance : Régis Vantorre, rue de Turenne, 18.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Au Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Rodolphe Kesteloot, Maire.

Sapeurs-Pompiers : Le Conseil donne un avis favorable au renouvellement de l'engagement pour l'entretien du Corps des Sapeurs-Pompiers pendant une nouvelle période de 15 ans et il relève de 500 frs la subvention qui lui est allouée pour 1938.

— Un crédit de 5.602 fr. 89 est voté pour frais d'honoraires partiels dûs pour l'établissement des Plans et Devis d'un Parc des Sports.

Un hangar incendié à Marcq-en-Barœul

UNE VUE DU HANGAR SINISTRÉ. (Ph. Réveil)

La caserne des pompiers de la rue A.-Briand à Tourcoing était alertée téléphoniquement hier, à 11 h. 20, par le directeur de la Laiterie des Marguerites, sise à Marcq-en-Barœul et non loin de la limite de Bondues, sur la route de Lille à Roncq, où le feu s'était déclaré. Un fourgon-mixte, commandé par l'adjudant Buisson, quitta aussitôt Tourcoing et fut vite à pied d'œuvre. Deux petites lances furent mises en batterie. Il s'agissait non de la ferme elle-même, mais d'un vaste hangar attenant, qui brûlait pour une cause inconnue. Heureusement, le feu fut rapidement éteint car le danger était grand, étant donné le vent d'une rare violence qui soufflait à ce moment. On estime les pertes à 50.000 fr. Elles consistent en hangar détérioré, machines agricoles et outils qui s'y trouvaient entreposés, et un camion hippomobile à peu près hors d'usage.

Les pompiers de Marcq s'emploient à enlever les débris. Le fourgon de Tourcoing regagna sa caserne vers midi 30.

MOUSSALLI-NOVOL
93, rue du Collège, ROUBAIX.
3516

EN BELGIQUE

HERSEAUX

LES FESTIVITES DE LA BROCHE DE FER

Le Comité organisateur des fêtes des hameaux du Ham et de la Broche de fer a établi un beau programme pour les festivités qui se dérouleront du 4 au 7 juin dans le quartier de la Broche de fer.

Le dimanche matin, à 10 h., installation du bourgmestre et des échevins du quartier ; vers 11 h., cérémonie du couronnement de la Muse et de ses Demoiselles d'Honneur avec la participation d'un groupe de pompiers « amateurs » et d'autres groupes plus ou moins burlesques.

Le dimanche après-midi, un cortège humoristique composé des sociétés musicales, du char de la Muse, des sapeurs-pompiers, du conseil communal du quartier, de la noce à Rintin-Tin, parcourra les rues du quartier. Souhaitons que le beau temps se mette de la partie et contribue au succès de ces festivités.

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Distillerie clandestine. — Il y a quelques mois le service central des assises de Bruxelles aidé par la gendarmerie locale, fit une descente imprévue au domicile de Van Hulle Noé à **Warsghem.** Une distillerie clandestine très moderne et en plein fonctionnement fut découverte. Van Hulle était absent et resta 1 mois et demi fugitif. Lorsqu'il revint au logis, il déclara au cours de l'interrogatoire qu'il distillait pour le compte d'un nommé Gyselinck Henri, d'**Harlebeke** qui écoulait ensuite la marchandise à certains clients. Gyselinck, inquiété à son tour, nia toute complicité, mais fut néanmoins poursuivi.

Le tribunal condamna Van Hulle et Gyselinck ainsi que l'épouse Van Hulle qui était seule à la maison au moment de la descente à chacun 1 an de prison plus une amende fiscale de 70.000 fr. à payer solidairement.

Faits graves. — Demeulemeester René, d'**Herseaux**, a été condamné à 2 mois de prison pour faits graves envers des fillettes mineures.

Bris de vitre. — Devolder Edouard, de **Menin**, a été condamné à 350 fr. d'amende pour bris d'une vitre.

Chute grave. — Le nommé Collens Albert, 20 ans, habitant hameau « Molendreef » avait fini son service militaire. Rempli de joie parce qu'il avait eu une diminution de 2 mois, il avait fêté avec ses camarades cet heureux événement. Vers minuit, il se sentit indisposé et ouvrit la fenêtre de sa chambre. Perdant l'équilibre, il tomba sur la chaussée cimentée. Il fut relevé par ses familiers réveillés par le bruit et les cris. Un médecin constata qu'il avait l'épaule fracturée ainsi que trois côtes brisées. Il a été conduit d'urgence à une clinique de Courtrai.

Trois ouvriers blessés. — Plusieurs ouvriers étaient occupés à placer des plaques bétonnées sur la route d'Etat Vichte-Caster. Soudain une des plaques fut soulevée par le vent extrêmement violent et vint s'abattre sur trois ouvriers. Deux furent grièvement blessés à la tête et un autre eut plusieurs côtes défoncées.

Un cycliste grièvement blessé. — L'ouvrier Pollet, revenant à vélo de son travail à Sweveghem, toucha la roue arrière d'un cycliste le précédant. Pollet perdit l'équilibre et tomba contre la clôture barbelée bordant la route. Il reçut une plaie affreuse au visage et un médecin dut lui faire plusieurs points de suture.

Etat civil. — Naissances : Christiane Vanantwerpen, chaussée de Bruges, 201; Marc Vaneschoorisse, Drève Vondé, 27 ; Marcel Debaere, avenue Théodore Sevens, 172; Philemond Vanslambrouck, rue Lambrecht, 24; Christiane Vangheluwe, boulevard St-Sébastien, 19; Thérèse Delbeke, avenue Théodore Sevens, 13; Joseph Verbaeys, rue de Groeninghe, 36, domicilié à Harlebeke; Bernard Laverge, rue des Charrons, 63 ; Marie Vromant, avenue Hugo Verriest, 64; Etienne Denauw, Walle 67; Etienne Lambrecht, boulevard Julien Liebaert, 27; Thérèse Vandeginste, rue Conscience, 14; Micheline Pollet, avenue Elisabeth, 10.

Publications de mariages : Charles Bultiauw, négociant Dam 73 et Paulette Mispreuve, s. p. à La Madeleine ; Marcel Alloo, journalier à Lille et Marie Rotsaert, ouvrière de fabrique à Courtrai; Robert Laporte, industriel à Etterbeck et Lucie Jacques, s. p., marché au bétail, 70; Georges Verschaeve, tisserand à Lomme et Irma Legrand, ouvrière en bois, rue St-Antoine, 57; René Wille, aide-maçon à Marcke et Noella Landsheere, s. p., hameau Ste-Anne, 11; François Coutant, tailleur, boulevard Elisabeth, 62 et Brigitte Depratère, s. p. Walle 5; Léon Vanhee, mécanicien à Heule et Bertha Verschuere, s. p., chaussée d'Audenaerde, 283; Maurice Speleers, conducteur d'autos, boulevard Baudouin IX, 40 et Angèle Munne, servante, boulevard du chemin de fer, 14; Jules Baert, ouvrier de fabrique à Mouscron et Anaïs Delmotte, s. p., avenue Van Dyck, 5.

Décès : Elise Lagarange, 91 ans, s. p., veuve de Adolphe Predhom, boulevard de Groeninghe, 7; Léon Bekaert, 70 ans, acheteur de lin, veuf de Julienne Desmedt, rue de la Mairie, 6; Charles Vandeyvyver, 79 ans, s. p., veuf de Marie Grwnweghe, chaussée de Marcke, 159; Mélanie Vercruysse, 79 ans, s.p., rue de Menin, 21; Julia Bordes, 83 ans, s.p., épouse de Auguste De Latter, rue de Staerghem, 257; Rosalie Dhaene, 86 ans, s.p., veuve de Octave Gœmaere, rue des Champs, 16; Rosalie Bultiauw, 90 ans, s.p., veuve de Louis Van Overschelde, chaussée de Menin, 49; René Putman, 20 ans, cultivateur à Vichte; Julie Vandeleene, 78 ans, s.p., veuve de Alphonse Cœlembier, chaussée de Menin, 9; Arthur Vandamme, 70 ans, maître plombier, Marché au lin, 11.

ANSEGHEM-LEZ-COURTRAI

Un incendie. — Vers 18 h., un incendie a éclaté dans la fabrique de lin des frères Avet au Chemin Croisé. Les pompiers durent se borner à protéger des bâtiments principaux. Un grande quantité de lin a été détruite par les flammes. On attribue le sinistre à un court-circuit.

TOURNAI

AU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu une réunion à l'Hôtel de Ville. M. le Bourgmestre Asou, malade, s'était fait excuser.

Après lecture de la correspondance, le Conseil a ratifié deux arrêtés de police pris d'urgence par le bourgmestre pour réglementer la circulation générale Réduit des Sions en vue de permettre l'exécution de travaux importants et la circulation des véhicules Grande-Place durant la Foire de Mai. Il a pris acte du procès-verbal de vérification trimestrielle de la Caisse de l'Assistance Publique, dont l'encaisse s'élevait à 523.777 francs. Il a émis un avis favorable à des changements d'horaires à apporter aux services réguliers d'autobus : Tournai-La Glanerie et Tournai-Leuze-Péruwelz.

Il a approuvé ensuite : a) le budget pour 1938 de l'Assistance Publique prévoyant une intervention de la ville d'un million et demi dans la dépense ordinaire ; b) des transferts de crédits au montant de 335.921 fr. du budget de 1937 de la même administration. Une demande de vendre publiquement deux terrains situés chemin de la Voirie, sur la mise à prix de 45 fr. le m2, a reçu l'approbation du Conseil qui a émis un avis favorable à l'approbation du compte de 1937 de huit fabriques, d'église, et à l'approbation de la mise en vente publique par lots, d'une propriété d'un hectare 96 ares appartenant à la Fabrique de l'Eglise Saint-Jacques.

L'assemblée, se ralliant à une proposition du collège approuvée par la section compétente, a décidé ensuite l'agrandissement du cimetière du Sud par l'incorporation d'un hectare de prairie à prendre dans l'exploitation agricole de M. Dehasse, chaussée de Willemeauè Elle a approuvé le projet présenté par le collège relatif à la transformation de l'immeuble appartenant à la ville, situé à l'angle de la rue du Cygne et de la rue du Bourdon St-Jacques.

Le Conseil communal a ensuite décidé l'installation à l'Hôtel des Pompiers d'une cabine électrique nécessaire à la réalisation de la modification du réseau à haute tension ainsi que la construction d'un garage, au même établissement en vue d'y remiser le matériel des pompiers. Le décompte de l'entreprise des travaux de pavage du boulevard du Roi Albert marque un excédent de 14.177 fr. sur le montant de l'adjudication. Le Conseil a approuvé le décompte et autorisé la liquidation du supplément à l'entrepreneur.

Appelé à statuer sur un projet d'amélioration en pavage du boulevard des Combattants et du boulevard Walter de Marois, au montant de 2.033.000 francs, le Conseil a décidé de surseoir à l'exécution de ce travail. Il a autorisé ensuite l'Administration des P.T.T. à placer en cette ville, rue Royale et quai Vifquin, deux cabines téléphoniques à l'usage du public. Il a décidé ensuite l'exécution de divers travaux aux bâtiments communaux et a voté un emprunt de 128.000 francs pour permettre la liquidation de la dépense à en résulter.

Sur la proposition du Collège il a confié à MM. Hoelle frères, entrepreneurs à Tournai, pour le prix de leur soumission, soit 189.088 fr., l'entreprise de la construction de trois maisons rue des Chapeliers, constituant les lots 3, 4 et 5 du projet d'ensemble d'aménagement des abords de la cathédrale.

A été approuvé le procès-verbal de l'adjudication pour la fourniture à la Commission d'Assistance Publique de tissus, toiles, etc.., nécessaires aux services de ses établissement hospitaliers pendant l'année 1938.

Une Commission spéciale a été créée pour procéder à l'examen des questions que soulève la prochaine expiration du contrat de concession du gaz. Elle sera présidée par M. l'Echevin De Ruytter et sera composée de MM. Wibaut, Carton, Carbonnelle, Derache, Pary et Duchâteau.

MOUSCRON

A l'Ecoute... — Nous apprenons que l'excellent orchestre Rubbens-Orchestre, sous la direction de M. Oscar Tordeur se produira à Radio-Courtrai, samedi, de 16 h. à 16 h. 45.

Pour les vieux de l'Hospice. — Mercredi 8 juin, à l'occasion de la ducasse du Risquons-Tout et sous le contrôle de la Commission des fêtes de ce quartier, aura lieu un concours de pigeons sur Arras chez M. Valère Lafaut, Café Nerva, Chaussée de Lille. Garantis : 1 vélo, 5 régulateurs, 5 baromètres et 5 prix de 25 fr. Petit rayon de la société Risqueur-Voltigeur du Risquons-Tout.

Mise en loge Mardi 7 Juin jusque 6 h.

Le bénéfice réalisé de par ce concours sera versé pour les vieux de l'Hospice de Mouscron.

MENIN

Pêche. — Le Cercle « Les Joyeux Pêcheurs » a fait disputer son championnat annuel. 47 participants : 1er Remi Bettens, champion 1938 ; 2e Georges David ; 3e Jean Hendryckx ; 4e André Staessens ; 5e Maurice Geldhof ; 6e Georges Debels ; 7e Gaston Latré ; 8e Jean Bouckenooghe ; 9e Jean Vanmackelberghe; 10e Louis Vanlandeghem, etc...

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Chez Vandemeulebrouck.** — Samedi 4 juin, concours sur Seclin, jeunes et vieux séparés, 100 fr. de prix d'honneur au prorata par les amis du Boulevard Garibaldi. Rayon Roubaix seul. En panier jusque 11 h. Lâcher à partir de 12 h. 30.

— **Chez Moerman R.,** 218, rue de l'Alma. — Tous les samedis, dressage sur Seclin. En panier jusque 10 h. 45.

— **Amicale Colombophile du Fontenoy.** — Tous les vendredis, dressage sur Seclin. En paniers jusque 9 h. 45. En loge chez Raymond Acour, 158, rue de l'Alma. Les dressages sur Seclin du mercredi matin sont supprimés.

— **Chez Dejaegère,** 253, rue Pierre-de-Roubaix. — Seclin : tous les vendredis, samedis et mercredis. En paniers jusque 11 heures.

— **Amis de l'Aile Gauche.** — Chez Patrolin, 6, rue du Luxembourg, dimanche 5, à 18 h. 30, réunion mensuelle. A la même adresse tous les mercredi et vendredi Seclin. En paniers jusque 10 h. 30. Mardi, Vitry. Jeudi, Albert. En paniers la veille de 16 à 19 heures.

— **Chez Owane,** 52, Bd de Mulhouse. — Dimanche, dressage sur Seclin. En paniers jusque 11 h. 30. Lâcher 12 h. 30.

— **La Roubaisienne « Aile Gauche ».** — Clermont, 5 juin, honneur au prorata et prix de concours pour tous et pour les pigeons jouant la mise obligatoire par séries 2 non désignée, 50 fr., 30 fr. 6 séries de 20 fr. et 10 séries de 10 fr. Mise totale 4 francs. Un joli régulateur garantie 1 fr. 2 non désignée. Jeu habituel, séries pendulettes, prix de 50 fr. Séries régulateur, prix de 25 fr. En paniers aux 2 sièges samedi à partir de 4 heures.

— **Concorde.** — Albert : Rappel de concours, jeunes et vieux séparés chez M. Vervack, 19, rue du Fresnoy, le 16 juin. Honneur 160 francs. Une superbe garniture marbre avec pigeon dans les vieux ; dans les jeunes, 1 pigeon sur socle marbre. En paniers le mercredi 15 juin de 16 à 19 h. ainsi qu'au 2e Bureau, chez M. Losfeld, rue Lacroix. Lâcher pour midi. Rayon 6 kilomètres de Saint-Martin.

Dressages. — Chez M. Vervacke, 19, rue du Fresnoy. Seclin tous les vendredis. En paniers jusque 9 h. 10 et samedi jusque 10 h. 30. Lundi, Vitry. En paniers jusque 19 h. 30. Mercredi, Albert jusque 19 h. 30.

— **Concorde Débitante.** — Saint-Just : dimanche 5 juin 1.150 fr. d'honneur. Départs en 30 prix de 5 fr., 33 séries en espèce et 15 prix de 5 fr. par pigeon, seul jouant la mise 2 fr. par pigeon. Une série de 75 fr., 2 de 50 fr., 4 de 40 fr., 4 de 35 fr., 4 de 30 fr., 4 de 25 fr., 4 de 20 fr., 10 de 15 fr.; 15 prix de 5 fr. par pigeon seul. Séries non désignées illimitées. Objets garanti, 1 régulateur, 1 écrin de 12 couteaux, 1 réveil, série 2 désignés. Mise 1 fr. Série vélo 1 fr., 2 sur 3 désignés 50 fr. au panier ensuite, 25 fr. Mise en loge de 4 à 7 h., Concorde et chez Losfeld, rue Lacroix, 187.

— **Association des Cinq.** — Angerville : 5 juin, rayon 6 km. Honneur au prorata, 1 régulateur, 2 désignés, mise 1 fr., 1 fauteuil, 2 sur 3 désignés, mise 1 fr. Jeu habituel. Mise en loge Concorde et chez Loafeld ce vendredi 3 juin de 17 à 19 h.

A TOURCOING. — L'Avenir des Phalempins. — Dimanche 5 juin, concours sur Clermont, chez Louis Derykère, rue de Roncq, 58 ; 200 fr. séries garanti 50 fr. de prix d'honneur, une série par amateur par groupe de 4. En paniers de 17 h. à 19 h. 30.

— Samedi 4, dressage Seclin. En paniers jusqu'à 10 h. chez Vercambre, 2, rue St-Louis.

— **Maison Colombophile Tourquennoise.** — Ce vendredi de 16 à 19 h., au siège, 25, Grand Place, en paniers pour Chateaudun. 400 fr. de séries garantis ; réparties en 10 séries, sans retenue. Mise 1 fr. 50 par pigeon. Mise de concours 3 fr. dont 2 fr. pour prix, un prix de 8 fr. par 4 inscriptions sans retenue. On constate Clermont sur le même appareil. Veuvage interdit.

— Samedi de 16 à 19 h., mise en paniers pour Clermont. 700 fr. de séries garanties, répartis en 30 séries. Séries supplémentaires s'il y a lieu sans retenue. Mise 1 fr. 50 par pigeon. Mise de concours 2 fr. 50 dont 2 fr. pour prix, un prix de 8 fr. par 4 inscriptions sans retenue. Veuvage interdit.

— **Club Colombophile Tourquennois.** — Entente : dimanche 5 juin, Chartres. Mise 3 fr., 2 fr. pour prix 1 fr. pour frais. 300 fr. en séries de 2. Mise 1 fr. 50 par pigeon. Mise à 10 fr., prix de 40 fr. par 4 inscriptions. En paniers vendredi de 17 à 19 h. au Café Delvoye.

Groupe des 3 : dimanche 5 juin, Clermont. Mise 2 fr. 50, 2 fr. pour prix, 1 fr. pour frais. 450 fr. en séries, 1 régulateur moderne, une série de 50 fr., 2e séries de 25 fr., 5 séries de 20 fr. et 10 de 10 fr. Mise 1 fr. 50 par pigeon. Mise à 10 fr., prix de 40 fr. par 4 inscriptions (limité). En paniers samedi 4 juin de 17 à 19 h., au Café Delvoye, au « Vert Baudet » et Demarque M., 18, rue des 3-Pierres.

Lundi 6 juin, Clermont, mêmes mises, séries que pour le concours du dimanche. Jeu de poules habituel. En paniers dimanche 5 de 17 à 19 h., au Café Delvoye, au « Vert Baudet » et chez Pierre Demarque, 290, rue de la Croix-Rouge.

A WATTRELOS. — « L'Espérance ». — **Concours de bienfaisance.** — Dimanche 5 juin (Pentecôte), à l'Espérance, 65, rue Vallon, grand concours de bienfaisance sur Clermont au profit d'un père de famille amputé d'un pied, suite d'accident. 1.000 francs de prix en espèces garantis. 640 fr. pour la mise obligatoire en 80 prix de 8 fr., 360 fr. en séries à 1 fr. Régulateur garanti. Plus de 50 lots seront joués gratuitement par séries de 4 de 3 de 2 et par pigeon seul. Mise en loges samedi 4, jusque 19 h.

— **Entente Wattrelosienne.** — Dimanche 5, Saint-Just. 1.300 fr. de prix, 150 fr. de prix d'honneur, 35 séries de 2 non désignés, 1 par amateur ; 1 régulateur, 1 fauteuil, 1 série de 50 fr., 2 de 40 fr., 4 de 30 fr., 4 de 25 fr., 7 de 20 fr. et 15 de 10 fr. Régulateur série de 2-3 désignés. Mise et jeu habituels. En paniers la veille, de 15 à 19 h., chez Bagein, 32, rue du Crétinier.

— Réunion de commission chaque mercredi dans l'un des 3 sièges. Pour réclamations, s'y présenter. Prochaine réunion mercredi 8 juin, chez Duthoit, 59, rue de Tourcoing, à 7 h. 30.

A CROIX. — Chez Pierre Minjon, 6, rue de la Prospérité, et chez J. Gérard, rue Blanche, à Croix, Albert le 6. Honneur au prorata. Obligatoire : 2 fr. ; facultative : 1 fr. Séries pendulettes deux désignés : 1 fr. par prix de 50 fr. ; séries gulateurs : 0 fr. 50, prix de 25 fr. ; série Barôt. Mise en paniers dimanche, à partir de 15 h.

A CROIX. — « Centre et Avenir Réunis ». — Dimanche 5, Clermont. Honneur 1.100 en 80 prix de 10 fr., 15 séries de 2 de 10 fr., une par amateur ; jeu de poules habituel, vélo séries régulateur. En paniers samedi, de 16 h. 30 à 19 h.

A WASQUEHAL. — Chez Félix Roger, 216, rue de Tourcoing, le 6 juin, Albert. Deuxième bureau chez Clasrbout, 1, rue Sarbo, Roubaix 100 fr. d'honneur, régulateur garanti. Rayon Concorde-Débitante-Mouveaux. Mise obligatoire : 2 fr. ; facultative : 2 fr. par prix de 10 fr. Régleur Concorde. Veuvage interdit. Mise en loges dimanche, de 15 h. à 18 h. 30.

— **Fédération du Capreau.** — Dimanche 5, concours sur Saint-Just au siège, chez Vandewalle. Régulateur par série de 2 sur 3 désignés, service à café par série de 2 non désignés. Mise en paniers la veille, de 17 h. à 19 h. 15.

Tous les samedis, dressage sur Seclin Mise en paniers jusque 11 h.

A HALLUIN. — **Entente Colombophile.** — Le 5 juin, concours sur Clermont. Mise en paniers samedi, chez A. Vanholsbeck, 21, rue d'Arcole.

Ce même jour, concours de la Fédération sur Dourdan, Menin, Baraques. Bureau « Le Club » chez A. Vankolsbeck.

AU BLANC-SEAU. — **Chez Delannoy Jules,** 8, rue Claude-Bernard, tous les samedis, dressage sur Seclin. En paniers jusqu'à 11 h.

LA VIE CORPORATIVE

A TOURCOING. — **Aux Syndiqués Libres.** — On nous communique : « La Permanence sera fermée samedi toute la journée, en raison du congrès confédéral qui se déroulera à Paris, les 4, 5 et 6 juin. »

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI VENDREDI

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « *Les Nuits blanches* de Saint-Pétersbourg ».
Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « Pierre Le Grand ».
Camée. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « La Tigre du Bengale ».
Rexy. — Permanent de 14 h. à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Sous le voile de la nuit » et « Bon pour le Service ».
Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « Sa dernière chance » et « Café Métropole ».
Union. — 20 h. 30 : « Passeurs d'hommes » et « Brelan d'As ».
Eden. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « Rayon d'Amour » et « Les Grands ».
Marivaux. — 20 h. 30 : « Le Roi et la Figurante » et « Le Tournant dangereux ».
Variétés Flandres. — 20 h. 30 : « Orage » et « Fausse Monnaie ».
Flves-Palace. — 20 h. 30 : « Passeurs d'hommes » et « Brelan d'As ».

DANS LA RÉGION

DEUX VISITES A NOTRE JOURNAL

Celle des élèves des écoles de Salomé...

Les élèves des Ecoles Laïques de Salomé se sont rendus à Lille, hier matin, et, dans le programme des visites projetées, une large place avait été laissée à notre journal, qui a eu le plaisir de recevoir les 120 élèves vers midi.

Tout ce petit monde était accompagné par MM. Louis Hennebele, maire de Salomé ; J. Dunat, adjoint ; H. Parquet, conseiller municipal ; Dubois, secrétaire général de la Mairie ; Alexandre Hennebèle, président de l'Amicale Laïque ; Cozette, instituteur, et Madame Cozette, institutrice.

M. Frédéric Lagrange, chef du Service des Informations de notre journal, reçut les aimables visiteurs dans le hall ; il leur souhaita la bienvenue en soulignant que les organisateurs avaient eu une excellente idée en projetant cette visite, qui est la meilleure leçon de choses qu'ils puissent recevoir puisqu'elle permet aux enfants de s'instruire en s'amusant.

M. Paris, chef des Services techniques de notre journal, conduisit la caravane à travers les différents services de notre journal et petits et grands quittèrent notre immeuble, littéralement émerveillés.

Auparavant, ils avaient visité l'Hôtel de Ville, le Beffroi et le Grand Théâtre.

Après un repas pris à la cantine scolaire de la Vignette, ils visitèrent le Musée des Beaux-Arts, le camp de vacances de Canteleu et le Musée d'Histoire Naturelle.

Belle journée pour ces enfants !

...Et du Cercle d'Etudes de la Jeunesse intellectuelle

Ce groupement, de création relativement récente, a recueilli, à Lille, dès la première heure, de nombreuses adhésions et des sympathies agissantes. Il s'adresse à la jeunesse studieuse, aux lycéens et lycéennes, en fin d'études, aux élèves d'écoles supérieures, aux étudiants entre lesquels il maintient un excellent esprit de camaraderie et de solidarité. Chaque jeudi, des conférences sont organisées, coupées de sorties, dont une des premières était réservée à la visite de notre journal.

Elle s'est déroulée hier, à 16 heures, sous la conduite de M. Lucien HOCHEDEZ, secrétaire honoraire du bureau, et de son fils, M. Serge Hochedez. Une quarantaine d'étudiants et étudiantes ont parcouru avec beaucoup d'intérêt nos vastes installations : salles de rédaction, salle des linotypes, clicherie, rotatives, etc. Ils ne se sont point fait faute de montrer une curiosité à laquelle a répondu M. PARIS, ingénieur des Services techniques. M. Frédéric LAGRANGE, chef des Informations du « Réveil du Nord », qui avait souhaité la plus cordiale bienvenue à nos visiteurs, a reçu, à leur départ, le témoignage enthousiaste qu'ils avaient passé, en notre maison, une heure des plus instructives.

COUR D'APPEL DE DOUAI

La manière forte à Wazemmes

Le « Petrone » du quartier de Wazemmes, à Lille, Siméon Wittorhaeghe avait rencontré Mme Demont, qui se rendait au bal. Comme celle-ci lui avait refusé ses faveurs, il la roua de coups.

Wittorhaeghe fut condamné par le Tribunal de Lille à 1 an de prison, 200 francs d'amende et 10 ans d'interdiction de séjour.

Cette décision a été confirmée par la Cour, qui a toutefois supprimé la peine accessoire d'interdiction de séjour.

Amateur de radio à Croix-Lille

Léonie Deraedt vola, à **Croix-Lille**, un poste de T.S.F., au préjudice de Mme Lewulf.

La Cour, après plaidoirie de Me Kah, lui accorde le sursis pour une peine d'un mois de prison, qui lui avait été infligée par le Tribunal de Lille.

Au Tribunal Militaire de Lille

A la salle de jeu. — Le dimanche 13 mars 1938, trois soldats du 91e R. I., Casenave, Lebars, Manhourguet, entonnaient un refrain révolutionnaire dans la salle de jeu de leur unité. Trois sous-officiers intervinrent et leur intimèrent l'ordre de se taire, mais aucun d'eux ne tint compte de ces observations. Mieux, ils pénétrèrent dans la chambre des sous-officiers et les outragèrent.

Poursuivis pour outrages à supérieurs et à l'armée, Cazenave, Lebars et Manhourguet ont été condamnés à **huit mois d'emprisonnement** (Me Marschal).

Après la réparation. — Chargé d'effectuer une réparation à la motocyclette d'un camarade, le canonnier A... V..., du 401e régiment de défense contre aéronefs, utilisait ensuite cette machine pour effectuer une promenade en ville. Malheureusement, au cours de celle-ci, il eut une collision et la machine fut endommagée. A... V..., poursuivi pour détournement d'objet militaire, a été acquitté (Me Mallet).

Mauvaise tête. — Emmené aux locaux disciplinaires pour avoir descellé une grille, le canonnier Paul Dassonville, du 42e régiment d'artillerie à **La Fère**, s'échappait de ces locaux au cours de la nuit du 25 au 26 mars dernier. Arrêté le 9 avril à La Garenne-Colombes, il a comparu hier devant le tribunal militaire du chef de désertion. Le tribunal l'a condamné à **six mois d'emprisonnement** (même défenseur).

Le devoir. — Joseph Saurer, soldat à la 1re compagnie régionale du train des équipages, a quitté son corps avec des effets militaires. Poursuivi pour désertion, il a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis (Me Six).

DERNIÈRE HEURE

LE RÈGLEMENT DU PROBLÈME TCHÉCOSLOVAQUE

condition préalable de la reprise des conversations anglo-allemandes

Londres, 2. — Les milieux diplomatiques anglais ont précisé que la reprise de conversations anglo-allemandes ou de contacts entre les gouvernements de Londres et de Berlin doit avoir pour condition préalable un règlement satisfaisant du problème tchécoslovaque. On estime que tant que cette question n'aura pas été résolue, l'atmosphère internationale ne serait guère propice à des pourparlers pour un apaisement général en Europe.

La défense de l'Industrie des tulles et des dentelles mécaniques

Paris, 2. — M. Gentin, ministre du Commerce et de l'Industrie, a reçu ce matin une délégation de la Commission du commerce et de l'industrie de la Chambre des députés, qui lui a été présentée par M. Libret, président de cette Commission.

La délégation venait entretenir le ministre de l'urgence des mesures à prendre pour la sauvegarde de l'industrie des tulles et dentelles mécaniques et de l